

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 octobre 2022

### TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 30000 € : 3000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 30001 € et 100000 € : 5000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 1000001 € et 300000 € : 5% % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 300001 € : 4% % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

### LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

7 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

7 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Société BICOQUE, SARL au capital de 5000 € - Siège social : 14 rue de pontcarré 56100 - RCS 56100 Lorient n° 913138061 - Carte professionnelle CPI n° 56022022000000017 délivrée par CCI de Morbihan

Garant : Galian Assurances, 89 rue de la Boétie 75008 Paris